

## SOMMAIRE

### PAGE 1

◆ Validation de l'étude sur les créances du secteur privé détenues par l'État

◆ Lancement du CEFORE à Ouahigouya

### PAGE 2

◆ Le PCD de la CE-DEAO

◆ Renforcement des relations Ministère du Travail / Secteur privé

### PAGE 3

◆ Réunion Comité AGOA

◆ Le défis de l'ASEPEX

◆ Inauguration du siège de la MEBF

### PAGE 4

◆ Réforme de la sécurité social

◆ Finalisation des textes du Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

## Etude sur l'importance des créances du secteur privé détenues par l'Etat: Plus de 14 milliards de FCFA de créances en souffrance



Le jeudi 14 mai 2009, le CNPB a organisé dans sa salle de réunion, un atelier de validation de l'étude sur les créances des entreprises sur l'Etat. C'était en présence de Monsieur le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, Dr Jérôme BOUGOUMA qui a présidé la cérémonie d'ouverture.

L'étude qui a été réalisée en avril 2009 évalue à 14.515.206.568 FCFA, le montant des créances du secteur privé à la date du 31 décembre 2007.

Pour le 1<sup>er</sup> Vice-Président du Patronat, Monsieur Birahima NACOULMA, le problème de non paiement ou de paiement tardif se pose avec acuité en dépit des réformes entreprises

par l'Etat pour améliorer le circuit de la dépense publique. Les causes sont à rechercher beaucoup plus au niveau des procédures complexes de paiement qu'au niveau des fournisseurs de l'Etat. Les conséquences de cet état de fait sont nombreuses et frappent beaucoup plus les PME/PMI que les grandes entreprises: augmentation des frais financiers, dépôt de bilan, compression de personnel, incapacité de paiements des salaires et impôts, corruption etc...

Le Ministre dans son allocution d'ouverture, s'est voulu rassurant en rappel-

lant que l'Etat burkinabè demeure un débiteur crédible soucieux d'accompagner le développement des entreprises.

Les participants ont salué cette initiative du CNPB et l'un des souhaits émis est de voir appliquer le principe de la compensation admis par l'OHA-DA et qui permettrait aux entreprises de déduire le montant de leurs créances, de leurs impôts

Les conclusions du présent atelier seront transmises au Gouvernement comme contribution du secteur privé à la recherche de solution aux problèmes de créances non payées.

*« l'Etat burkinabè demeure un débiteur crédible »*



## Lancement du CEFORE à Ouahigouya



Ouahigouya dispose désormais d'un Centre de Formalités des Entreprises (CEFORE) depuis le 7 mai 2009. Après Ouagadougou et Bobo Dioulasso, c'est au tour de cette ville d'accueillir ce centre qui faci-

lite la démarche des créateurs d'entreprises.

La cérémonie officielle de lancement est intervenue à la représentation Nord de la Chambre de Commerce et d'Industrie en présence du Ministre en charge du Commerce, Mamadou SANON.

L'ensemble des formalités de création d'entreprise pourra désormais se faire dans ce nouveau centre sur un seul formulaire et dans un délai maximum de 07 jours. C'est donc dire toute l'importance de l'évènement pour la ville de Ouahigouya, 3<sup>ème</sup> pôle économique du Burkina.

## Programme Communautaire de Développement de la CEDEAO

L'hôtel Pacifique de Ouagadougou a servi de cadre, le Vendredi 3 avril 2009 à un Atelier de sensibilisation sur le Programme Communautaire de Développement (PCD). Initié par le Ministère de l'Economie et des Finances et la Commission de la CEDEAO, cet atelier avait pour objectif de faire connaître le PCD ainsi que son processus d'élaboration afin que les acteurs non étatiques puissent s'en approprier.

En rappel, c'est en 2006 que la conférence des chefs d'Etats et du Gouvernement de la CEDEAO a formulé une vision nouvelle, la vision 2020 visant à faire de la CEDEAO, une CEDEAO des Peuples, espace dans lequel les populations vivront en parfaite harmonie dans

la dignité.

C'est à cette finalité que répond le PCD, qui entend traduire dans les faits cette vision des chefs d'Etats par la formulation d'un ensemble de programmes d'actions cohérents.

Le PCD a retenu neuf (09) axes stratégiques autour desquels les programmes seront formulés, suivant une démarche participative à laquelle les acteurs étatiques et non étatiques seront associés.

Un comité national PCD comprenant des représentants des différents ministères concernés par la question de l'intégration régionale et des représentants de la société

civile, sera mis en place très prochainement.

Les participants ont salué cette initiative de la CEDEAO, mais se sont inquiétés de sa mise en œuvre au regard de l'existence d'un certain nombre de projets communautaires dont le démarrage tarde à venir. Ils ont également soulevé le risque de duplicité entre le PCD et les autres programmes en cours dans la région.

Par ailleurs, ils ont souhaité que le PCD mettent un accent particulier sur le développement des infrastructures et surtout la question de la libre circulation des personnes dans l'espace communautaire qui est loin d'être une réalité.



## Renforcement du Partenariat MTSS –Secteur Privé

la salle de dialogue social Ministère du Travail et de la Sécurité Social (MTSS) a abrité le jeudi 16 avril 2009, une rencontre de concertation sur les relations de travail entre le Ministère en charge du Travail et le secteur privé.

Cette initiative placée sous la présidence du Ministre du Travail et de Sécurité Sociale, Dr Jérôme BOUGOUMA, s'inscrit dans le cadre du renforcement du dialogue social entre le Département en charge du travail et les Employeurs burkinabè.

Dans son allocution, le Ministre du Travail a salué la relation dynamique qui existe entre son département et les partenaires sociaux dans leur ensemble, puis a remercié et félicité le Patronat, qui brille par son efficacité dans l'organisation et la mobilisation des employeurs burkinabés. Abordant le sujet de la crise financière, il dira qu'elle a provoqué une crise économique

sévère, qui touchera l'emploi dans les entreprises si des mesures adéquates ne sont pas envisagées. Il a donc poursuivi en souhaitant que la réflexion soit orientée sur les précautions et les mesures à prendre pour que les emplois puissent être préservés.



A la suite du Ministre, le Premier Vice Président du CNPB, s'exprimant au nom du Président, a salué la pertinence de la rencontre et a souhaité sa pérennisation.

Il a traduit ses félicitations et ses remerciements au Ministre en charge du tra-

vail pour les nombreuses réformes engagées ces trois dernières années en matière de renforcement du dialogue social et de révision de la législation du travail.

Le Premier Vice -Président du Patronat a relevé comme préoccupation majeure des entreprises, la fiscalité. Pour Monsieur NACOULMA, de mesures fiscales appropriées s'imposent face à la crise économique que traverse le monde.

Le secteur privé dans son ensemble a salué l'initiative du Ministère du Travail et a exprimé le souhait que le Ministre soit leur porte-parole auprès du gouvernement pour l'aménagement des mesures fiscales notamment en ce qui concerne la TPA, la TVA et les prélèvements à la source.

Le Ministre du Travail a pris acte des préoccupations soulevées par les employeurs et a promis de les transmettre au Gouvernement.

*« la crise  
financière  
touchera  
l'emploi dans  
les  
entreprises si  
des mesures  
adéquates ne  
sont pas  
envisagées »*



## Comité AGOA: Vers une redynamisation

Les membres du Comité AGOA se sont retrouvés le 07 avril 2009 à la salle de conférence du Ministère du Commerce au cours d'une rencontre d'information pour faire le bilan des activités réalisées au cours de l'année 2008 dans le cadre de la mise en œuvre des AGOA.

On retient de cette rencontre que deux objectifs majeurs étaient recherchés pour l'année 2008 :

- Obtenir l'agrément catégorie 9 AGOA,
- Faire mieux comprendre l'enjeu

des AGOA aux opérateurs économiques. Comme activités réalisées, il y a eu l'élaboration de la liste des produits textiles faits main à partir de tissus tissés, couronnée par l'atelier de validation de la liste à Kamboinsé en juillet 2008.

En fin novembre le document finalisé a été transmis à l'ambassade du Burkina au Etats-Unis pour être remis aux autorités américaines en charge du commerce.

Des campagnes d'information sur les AGOA ont été organisées avec l'appui de la Chambre de Commerce et de la Maison de l'Entreprise, dans douze (12) villes du Burkina.

Malgré ces différentes réalisations, on ne peut pas dire que le bilan soit positif. A quatre années de la fin de l'AGOA, les conditions ne sont pas encore réunies pour permettre aux exportateurs burkinabés de bénéficier des opportunités qu'offre cette initiative. La dérogation accordée aux Etats-Unis par l'OMC pour instituer cette politique salubre mais, contraire aux règles du commerce international, prendra fin en 2013 et rien n'indique qu'elle sera renouvelée. C'est pourquoi, le coordonnateur du centre de ressource AGOA a souhaité l'élaboration d'un plan d'action pour rendre plus dynamique le comité AGOA.

## Intensification du Commerce sous -régional: Le défis de l'ASEPEX

Le jeudi 23 avril 2009, le Patronat a reçu la visite d'une Délégation de l'Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX), conduite par Monsieur NDOYE MAGATTI du Ministère en charge du Commerce Sénégalais.

En tournée dans la sous -région, la Délégation Sénégalaise est venue demander l'appui du patronat burkinabè pour l'organisation d'une Mission commerciale au

Burkina.

En effet, le Sénégal ambitionne renforcer à travers le commerce, ses relations avec les pays de la sous-région. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la tournée de l'ASEPEX dans les pays voisins a expliqué Monsieur NDOYE.

La Mission commerciale aura lieu dans la deuxième quinzaine du mois de mai et portera uniquement sur les secteurs agro alimentaires et agro industriels. Elle sera conduite par le Ministre sénégalais en charge du commerce et se tiendra sur deux (02) jours consécutifs

suivant deux axes :

- ◆ Aménagement d'un espace de rencontre direct entre opérateurs économiques sénégalais et burkinabè
- ◆ Rencontre entre structures sénégalaises et Burkinabè en charge de la promotion du commerce pour lever les obstacles au commerce entre les deux pays

Monsieur NDOYE a sollicité l'appui du Patronat dans la mobilisation de ses membres intervenants dans les secteurs concernés par cette Mission.



## Inauguration du Siège de la Maison de l'entreprise du Burkina Faso

La cérémonie placée sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Tertius ZONGO a eu lieu le lundi 11 mai 2009, en présence de nombreuses personnalités du monde des affaires et de l'Administration Publique.

Le PCA de la MEBF, Monsieur NACOULMA Birahima a dans son mot de bienvenu présenté les acquis de la jeune institution qui



M. Nacoulma, PCA de la MEBF

gérée avec toute l'attention requise et a invité tous les opérateurs économiques à y venir pour découvrir les nombreuses solutions qui leur

malgré le manque de cadre de travail adéquat a toujours su relever les nombreux défis qui se sont présentés. Il a donné l'assurance que l'infrastructure sera

sont proposées.

La construction de ce siège a été financée par l'Etat Burkinabè et la Banque Mondiale et a coûté plus de 1 milliard de francs CFA TTC. Il couvre une superficie de 1 800 m<sup>2</sup> et compte 43 bureaux, une salle de conférences et trois salles de réunion.

A cela s'ajoute un restaurant d'affaire, un cyber-entreprise et des secrétariats collectifs pour les groupements professionnels.

